

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 17 septembre 2019 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres

Marie-Claude Leblanc (*Arrondissement*)

Marie-Josée Nobert (*Arrondissement*)

Fernando Nobrega (*SPVM*)

Frédéric Pépin (*Arrondissement*)

Mindy Pollak (*Arrondissement*)

Invités

Adel Gannouni (*G4S*)

Joël Simard-Ménard (*Arrondissement*)

Absentes :

Membres

Alain Bissonnette (*SIM*)

Stephen Zakrzewski (*SPVM*)

---

La réunion débute à 9h35.

---

## 1. Adoption de l'ordre du jour

---

- a) Adoption de l'ordre du jour

---

## 2. Dossiers

---

- a) Retrait de cases de stationnement sur l'avenue Bernard devant la place Marcelle-Ferron pour permettre une meilleure visibilité des piétons
- Les membres du Comité recommandent :
    - que trois cases de stationnement (TA-279, TA-280 et TA-281) localisées à cet endroit soient retirées par mesure de sécurité ;
    - que l'interdiction de stationnement soit bien indiquée à l'aide d'enseignes de signalisation ainsi que d'une ligne jaune sur la bordure du trottoir ;
    - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.
- b) Demande relative à la révision des règles dictées par le projet de refonte de stationnement sur la partie de l'avenue de l'Épée comprise entre les avenues Fairmount et Elmwood
- Les membres du Comité recommandent :
    - qu'un sondage soit envoyé aux résidents de la partie de l'avenue de l'Épée comprise entre les avenues Fairmount et Elmwood afin d'obtenir leur opinion sur l'éventualité de modifier les règles de façon à permettre le stationnement en tout temps, à l'exception de la plage horaire prévues pour l'entretien de la chaussée, d'un seul côté de leur avenue et de l'interdire en tout temps de l'autre côté.
    - que, selon le processus de sécurisation des rues, le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié en conséquence sur la partie de cette avenue à moins que les résultats de ce sondage démontrent un pourcentage de 51 % contre les règles proposées ;
    - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.
- c) Demande relative à la révision des règles de stationnement sur la partie de l'avenue de Stuart comprise entre les avenues Lajoie et Van Horne
- Les membres du Comité recommandent :
    - que le sens unique vers le nord et les règles de stationnement sur la partie de l'avenue Stuart comprise entre les avenues Lajoie et Van Horne soient conservés puisque ces mesures diminuent considérablement la congestion véhiculaire qui existait sur l'avenue Stuart au nord de l'intersection de l'avenue Lajoie lors des heures d'entrée et de sortie de l'école Guy-Drummond ;
    - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.

d) Stationnement de véhicules sur le domaine public

- Les membres du Comité recommandent :
  - que le Règlement numéro 1063 relatif aux nuisances soit modifié afin d'interdire tout stationnement en façade et dans les marges de recul ;
  - qu'un relevé des endroits sur le domaine public dans l'arrondissement où des véhicules y sont régulièrement stationnés soit produit ;
  - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.

**3. Varia**

---

a) Changement du nom du Comité sur la circulation et le stationnement

- Il est annoncé que le nom du Comité sur la circulation et le stationnement sera désormais remplacé par le Comité de sécurisation.

La réunion prend fin à 10h55.